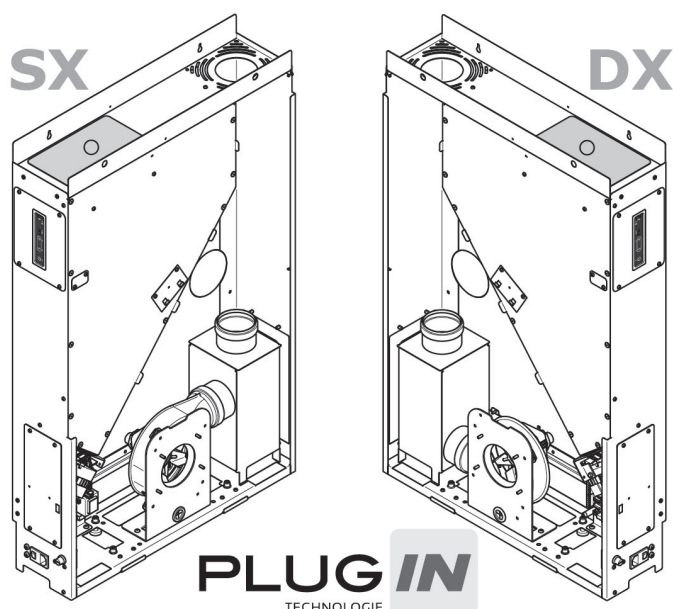




FR

NOTICE D'INSTALLATION



COMPARTIMENT TECHNIQUE POSTERIEUR AVEC RESERVOIR PELLET POUR CORPS DE CHAUFFE ALTER EGO - ALGOL

CE MANUEL FAIT PARTIE INTÉGRANTE DU PRODUIT
IL FAUT LE LIRE ATTENTIVEMENT ET LE GARDER

Numéro de série

Introduction

- Avant d'installer et d'utiliser cet appareil, lisez soigneusement la présente notice d'"installation, emploi et entretien", qui fait partie des équipements du produit, et gardez-la parce qu'elle doit accompagner l'appareil pendant toute sa durée de vie.
- Les travaux d'installation, de branchement électrique, de contrôle du fonctionnement, d'entretien et de réparation doivent être réalisés uniquement par du personnel qualifié.
- Il est préconisé que le premier allumage, c'est-à-dire la mise en service de l'appareil, soit effectué par celui qui a réalisé son installation, pour pouvoir ainsi vérifier le bon fonctionnement du produit et du système d'évacuation des fumées.
- Cet appareil n'est pas indiqué pour l'utilisation de la part de personnes (enfants inclus) avec des capacités physiques, sensorielles et mentales réduites, ou inexpertes, à moins qu'elles ne soient aidées et instruites sur l'utilisation de l'appareil par quelqu'un qui sera responsable de leur sécurité.
- Les enfants doivent être surveillés par un adulte afin qu'ils ne touchent pas les parties chaudes de l'appareil ou l'utilisent ou en modifient le fonctionnement, et pour s'assurer qu'ils ne jouent pas avec l'appareil.
- Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez vous adresser à votre revendeur qui saura vous offrir un service de consultation approprié.

Symboles utilisés dans cette notice

Dans la présente notice d'instructions, il y a des indications mises en évidence de façon particulière par les symboles suivants:



Avis pour votre sécurité.



Interdiction.



Information importante.

La Société Caminetti Montegrappa décline toute responsabilité et exclut l'indemnisation pour les dommages éventuels causés, directement ou indirectement, aux personnes, animaux ou choses par l'inobservance des prescriptions figurant dans cette notice et mises en évidence de façon particulière par les symboles suivants.



Compatibilité corps de chauffe



Cet appareil peut fonctionner seulement combiné à l'un des suivants corps de chauffe

- ALTER EGO
- ALGOL

SOMMAIRE	3
1 INFORMATIONS GÉNÉRALES	3
1.1 Garantie	3
1.1.1 Conditions de garantie	3
1.1.2 Plaque signalétique avec numéro de série du produit	4
1.1.3 Remarques sur les composants	4
1.2 Certifications et brevets	5
1.3 Caractéristiques dimensionnelles	5
1.4 Avertissements	6
1.4.1 Avertissements de sécurité	6
1.4.2 Avertissements pour l'élimination correcte de l'appareil	7
1.5 Accessoires livrés avec l'appareil	8
2 INSTALLATION	10
2.1 Élimination des déchets d'emballage	10
2.2 Prescriptions pour l'installation	10
2.3 Installation de l'appareil	10
2.3.1 Positionnement de l'appareil	10
2.3.2 Raccord sortie fumées	12
2.3.3 Prise d'air extérieur	13
2.3.4 Branchement de l'appareil	13
2.3.5 Positionnement de la sonde de température ambiante	13
3 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ	14
3.1 Schéma électrique	14

1 INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.1 Garantie

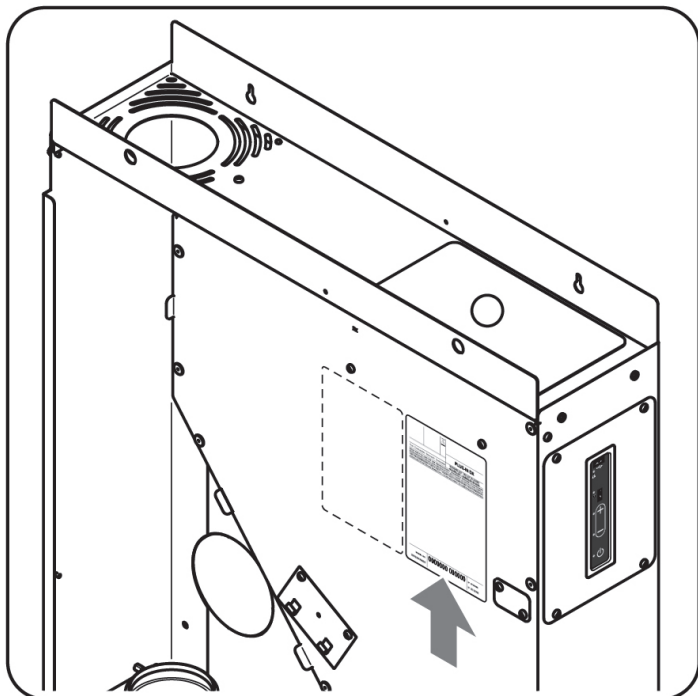
1.1.1 Conditions de garantie

1. Caminetti Montegrappa s.p.a. garantit la "garantie de conformité au contrat" selon la Directive 1999/44/CE.
2. Pour pouvoir exercer le droit à la garantie conformément aux lois nationales, le consommateur devra s'adresser exclusivement à son vendeur.

1.1.2 Plaque signalétique avec numéro de série du produit

Le numéro de série du produit est imprimé en couverture de la présente notice; il devra être indiqué, le cas échéant, à votre revendeur.

Ce numéro est également inscrit au bas de la plaque signalétique collée à l'arrière de l'appareil, qui ne sera plus visible après le montage du panneau vernis.



			
		PLUG-IN DX	
Fuel / Combustibile / Brennstoff / Combustibile		WOODPELLET / PELLET DI LEGNO HOLZPELLET / GRANULÉS DE BOIS	
<small>READ AND FOLLOW THE USE INSTRUCTIONS / LEGGERE E SEGUIRE LE ISTRUZIONI BEDIENTUNGSANLEITUNGEN LESEN UND BEACHTEN / LIRE ET SUIVRE LES INSTRUCTIONS D'EMPLOI USE RECOMMENDED FUELS ONLY / USARE SOLO COMBUSTIBILI RACCOMANDATI AUSSCHLIEßLICH EMPFOHLENE BRENNSTOFFE / UTILISER SEULEMENT LES COMBUSTIBLES RECOMMANDÉS</small>			
SERIAL NO.		0000000 000000	N° DI SERIE
SERIENNUMMER			N° DE SÉRIE

Exemple de plaque signalétique avec numéro de série

1.1.3 Remarques sur les composants



Les matériaux utilisés pour réaliser ce produit ont fait l'objet d'un contrôle rigoureux en atelier et résultent sans défauts.

Quelques éléments étant sujets à des phénomènes d'usure (corrosion ou détérioration progressive) tout à fait normaux ne peuvent pas donner lieu à des contestations de par la nature même des matériaux ou les conditions d'utilisation de l'appareil.

- Les pièces internes mobiles, ou fixes en acier ou en fonte, de l'appareil: elles sont réalisées en matériaux résistants à des chocs thermiques importants; toutefois, elles peuvent subir des déformations si l'on utilise un combustible inadapté ou bien si l'on dépasse la quantité de combustible préconisée; elles peuvent de toute façon dans le temps présenter de la corrosion, des déplacements ou de la rouille.

1.2 Certifications et brevets

Nous déclarons que les appareils
PLUG-IN SX - PLUG-IN DX

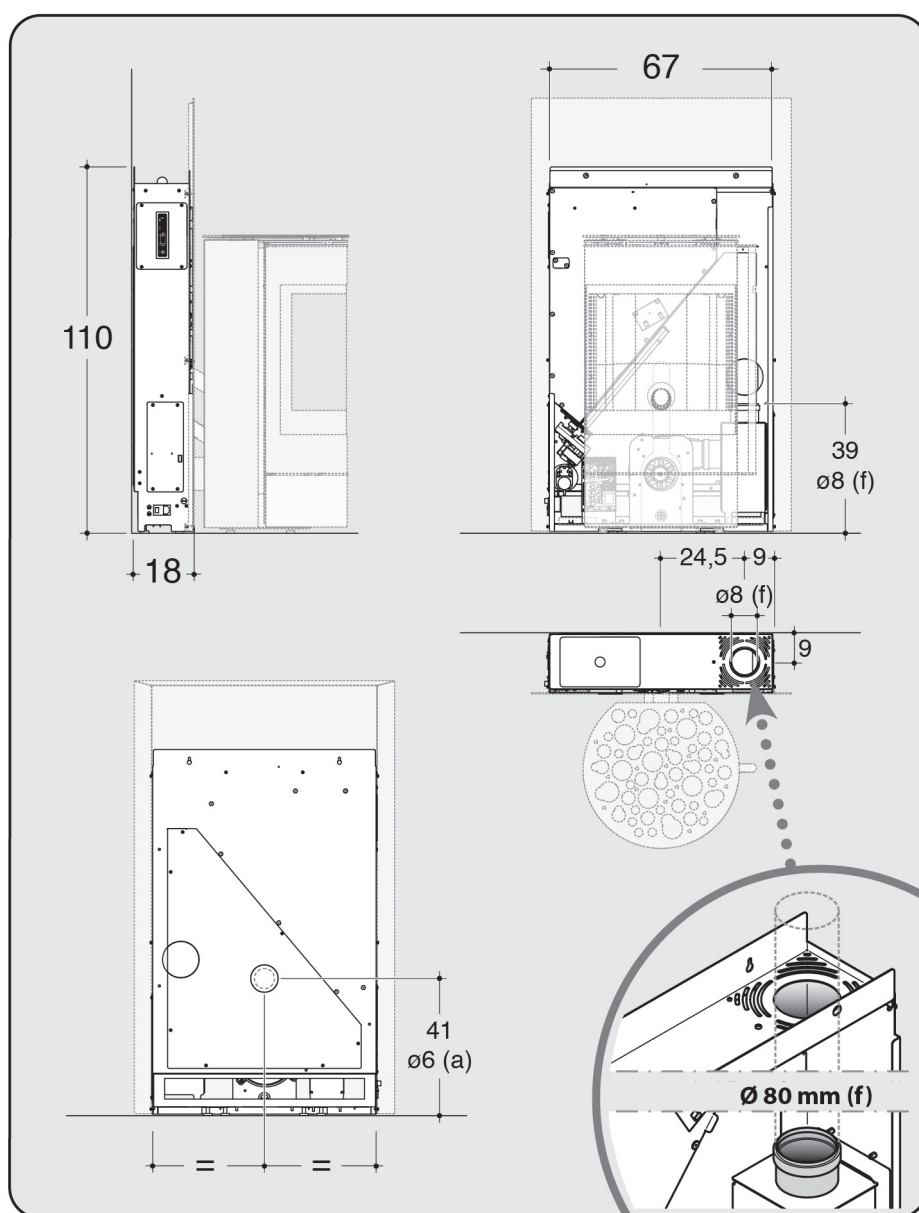
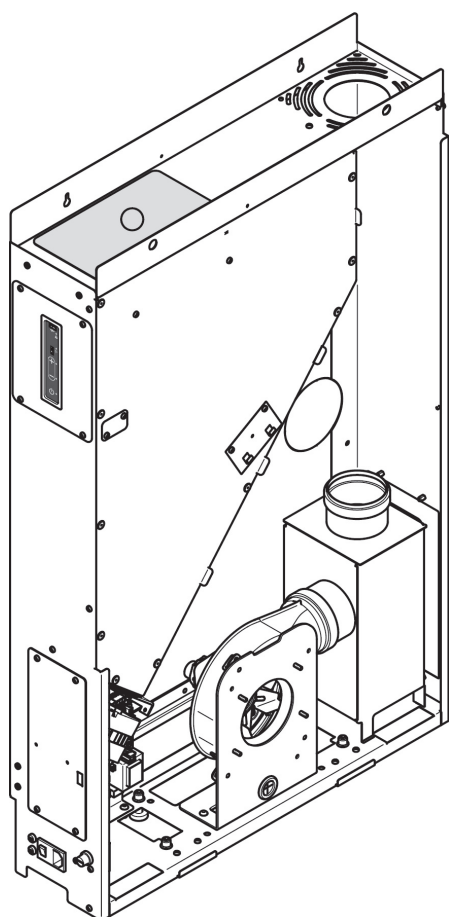
sont conformes aux dispositions législatives transposées dans les directives et règlements suivants:

- Directive 2011/65/EU (RoHS directive relative à la limitation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques).
- Directive 2014/30/EU (EMCD Compatibilité Électromagnétique) et amendements ultérieurs.
- Directive 2014/35/EU (LVD Basse Tension) et amendements ultérieurs.
- Règlement (UE) 305/2011 (Produits de Construction).

Ils sont protégés par le brevet européen numéro
16738687.9

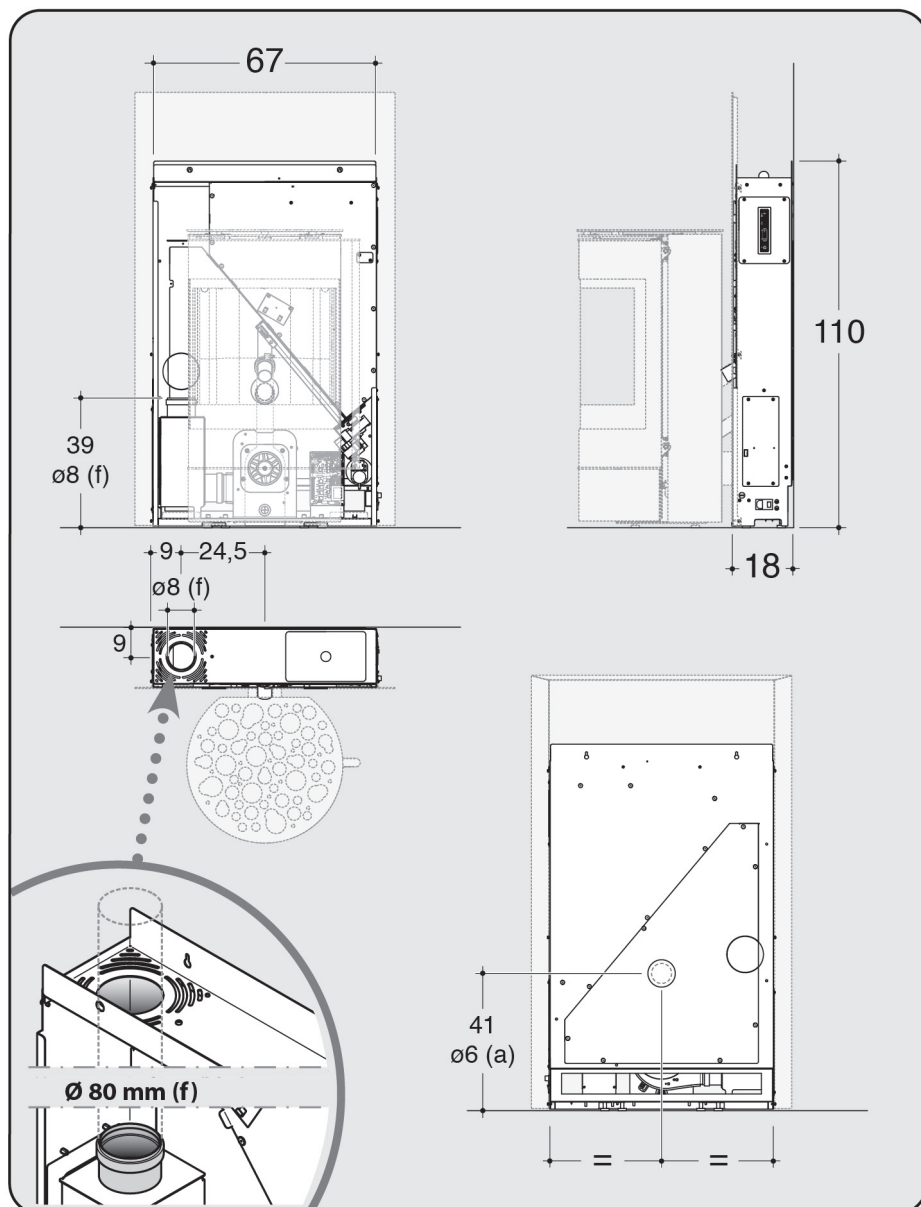
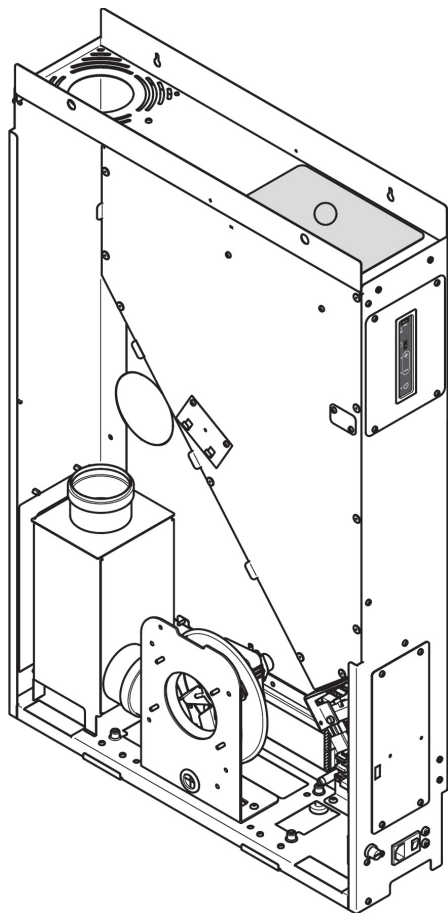
1.3 Caractéristiques dimensionnelles

PLUG-IN SX



a. entrée de l'air de combustion
(f) = évacuation des fumées femelle






PLUG-IN DX








a. entrée de l'air de combustion
(f) = évacuation des fumées femelle

1.4 Avertissements








1.4.1 Avertissements de sécurité

- 
ATTENTION: Pour une bonne utilisation de cet appareil et des équipements électriques ainsi que pour éviter d'éventuels accidents, respecter scrupuleusement les instructions contenues dans la présente notice conjointement à celle du corps de chauffe antérieur.
- 
ATTENTION: Les travaux d'installation, le raccordement électrique, le contrôle du fonctionnement, l'entretien et la réparation de l'appareil doivent impérativement être réalisés par une personne qualifiée.
- 
ATTENTION: L'appareil ne doit être raccordé à l'alimentation électrique qu'après avoir terminé l'assemblage avec la partie antérieure du poêle (voir page 2).
- 
ATTENTION: cet appareil NE PEUT PAS être installé dans a conduit de fumée partagé.
- 
ATTENTION: lors de l'installation et de l'utilisation de l'appareil, toute norme nationale ou locale spécifique à la région doit être respectée.

-  **ATTENTION:** La réglementation en matière de prévention des accidents et les instructions contenues dans la présente notice doivent être strictement respectées.
-  **ATTENTION:** Caminetti Montegrappa décline toute responsabilité civile et pénale en réparation de préjudices éventuels occasionnés à la personne qui effectuerait la modification ou la réparation non autorisée de l'appareil.
-  **ATTENTION:** Cet appareil n'est destiné qu'à l'utilisation pour lequel il a été conçu et fabriqué et assemblé qu'avec un corps de chauffe antérieur (voir page2).
-  Vérifier périodiquement le bon état des carneaux de fumées.
-  La présente notice doit être soigneusement conservée; elle doit accompagner l'appareil tout au long de sa vie. En cas de revente ou déplacement de l'appareil, transmettre la notice à l'utilisateur et à l'installateur suivants afin qu'ils prennent connaissance des instructions et préconisations concernant son installation et son fonctionnement. En cas de perte, adressez-vous à votre installateur afin qu'il vous en procure un nouvel exemplaire.

1.4.2 Avertissements pour l'élimination correcte de l'appareil

Informations relatives à la gestion des déchets d'appareils électriques et électroniques contenant des piles et des accumulateurs en vertu de la Directive européenne 2012/19/CE.

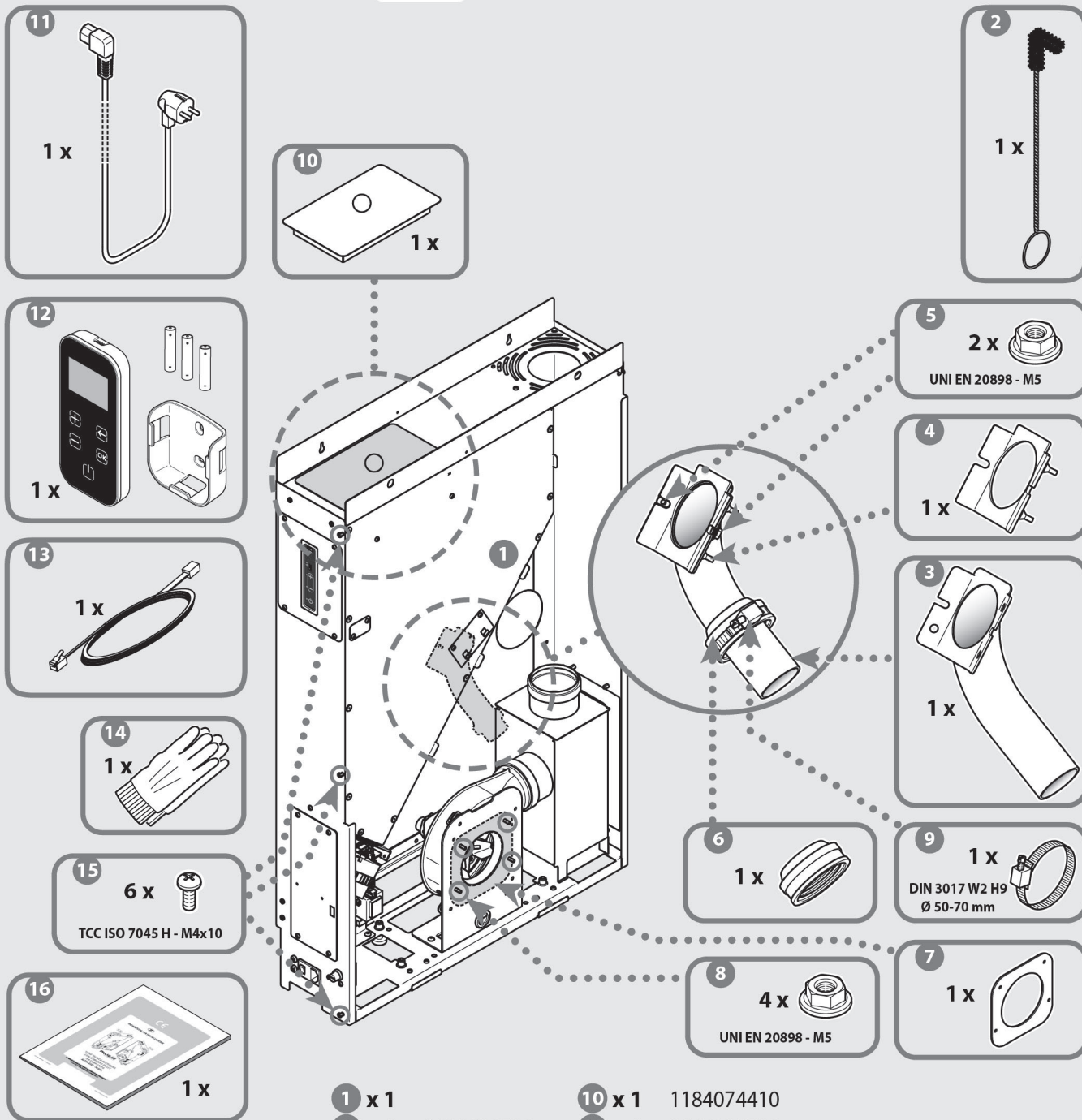
-  Ce symbole présent sur le produit, sur les piles, sur les accumulateurs, sur l'emballage ou sur la documentation de référence, indique que le produit et les piles ou les accumulateurs ne doivent pas être collectés, récupérés ou éliminés avec les déchets domestiques au terme de leur vie utile.
-  Une gestion impropre des déchets d'équipements électriques et électroniques, des piles ou des accumulateurs peut causer la libération de substances dangereuses contenues dans les produits. Pour éviter d'éventuelles atteintes à l'environnement ou à la santé, on invite l'utilisateur à séparer cet appareil, et / ou les piles ou les accumulateurs, des autres types de déchets et de le confier au service municipal de collecte. On peut demander au distributeur de prélever le déchet d'appareil électrique ou électronique aux conditions et suivant les modalités prévues par les normes nationales de transposition de la Directive 2012/19/CE.
-  La collecte sélective et le traitement correct des appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, favorisent la conservation des ressources naturelles, le respect de l'environnement et assurent la protection de la santé.
-  Pour tout renseignement complémentaire sur les modalités de collecte des déchets d'appareils électriques et électroniques, des piles et des accumulateurs, il faut s'adresser aux Communes ou aux Autorités publiques compétentes pour la délivrance des autorisations.
-  L'abandon de l'appareil dans des zones accessibles constitue un grave danger pour les personnes et les animaux. Son propriétaire sera tenu responsable des éventuels dommages aux personnes et aux animaux.
-  Au moment de la destruction, le marquage CE, le présent manuel, la déclaration d'élimination, le livret d'installation et les autres documents relatifs à cet appareil devront être conservés. Il est rappelé que l'éventuel enregistrement auprès du cadastre régional doit être supprimée.
-  **ATTENTION: Tout abus dans le cadre de l'élimination de l'appareil expose l'utilisateur à l'application des sanctions administratives prévues par la réglementation en vigueur.**



1.5 Accessoires livrés avec l'appareil

PLUG IN SX - 1532904300

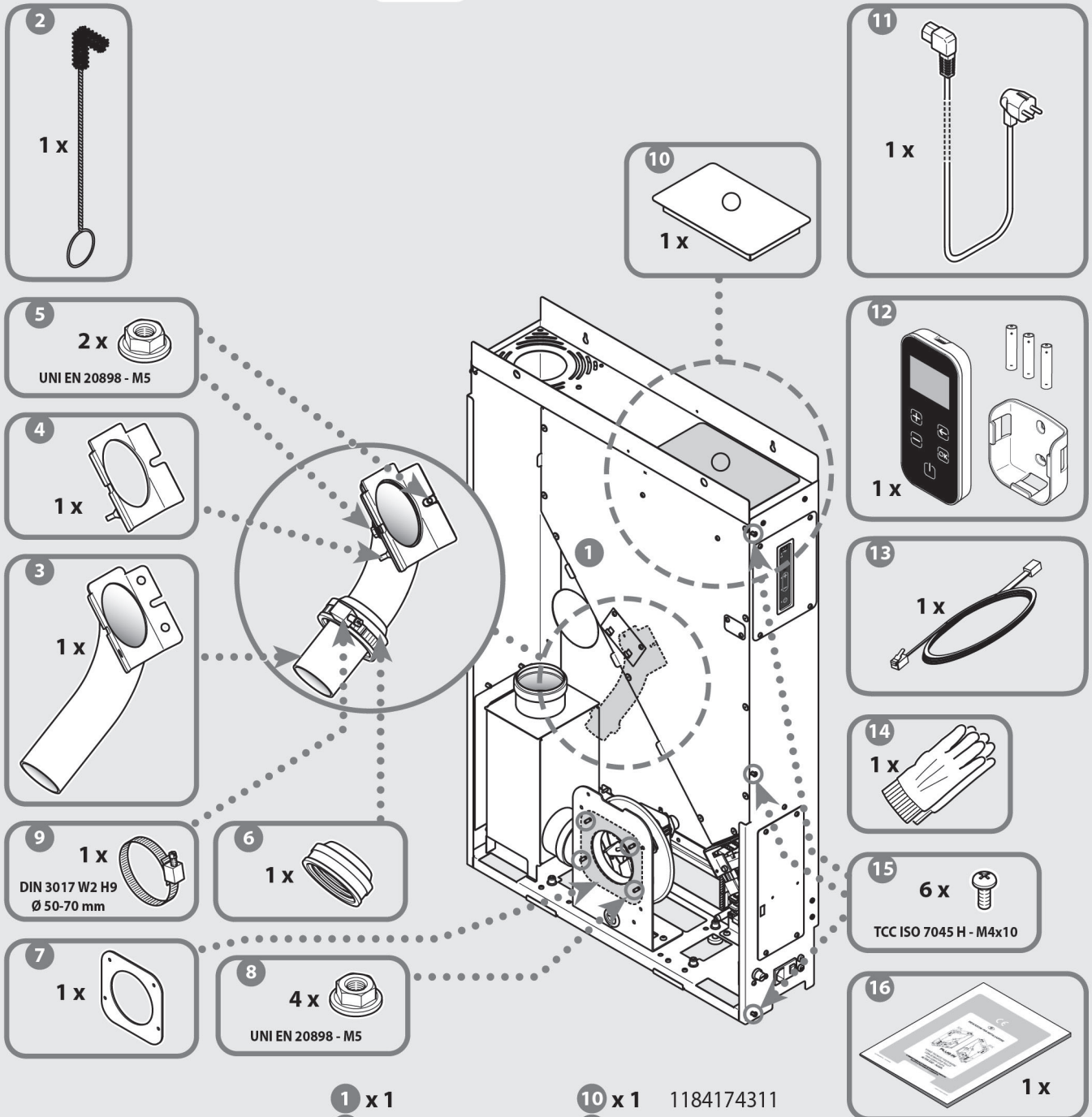
TECHNOLOGIE



- | | | | |
|----|-------|---------------------|--|
| 1 | x 1 | | |
| 2 | x 1 | 1093900500 | |
| 3 | x 1 | 1184130711 | |
| 4 | x 1 | 1090903000 | |
| 5 | 8 x 6 | 1012084600 | |
| 6 | x 1 | 1262000700 | |
| 7 | x 1 | 1090812209 | |
| 8 | x 1 | 1509090200 | |
| 10 | x 1 | 1184074410 | |
| 11 | x 1 | 1046100500 | |
| 12 | x 1 | 1046001700I | |
| 13 | x 1 | 1043030800 | |
| 14 | x 1 | 1093900600 | |
| 15 | x 6 | 1012049700 | |
| 16 | x 1 | INSTALLATION MANUAL | |

PLUG IN DX - 1532904200

TECHNOLOGIE



1	x 1		10	x 1	1184174311
2	x 1	1093900500	11	x 1	1184074410
3	x 1	1184131511	12	x 1	10460017001
4	x 1	1090903000	13	x 1	1043030800
5	x 6	1012084600	14	x 1	1093900600
6	x 1	1262000700	15	x 6	1012049700
7	x 1	1090812209	16	x 1	INSTALLATION MANUAL
8	x 1	1509090200			

2 INSTALLATION

2.1 Élimination des déchets d'emballage

N'étant pas toxiques ni nocifs les éléments qui composent l'emballage ne nécessitent de processus d'élimination particuliers. En conformité avec les lois en vigueur dans le Pays où l'appareil est installé, l'utilisateur pourra stocker, éliminer ou recycler les déchets de l'emballage.

 **ATTENTION: Il est dangereux de laisser le sachet en polyéthylène utilisé pour l'emballage de l'appareil à la portée des enfants.**

2.2 Prescriptions pour l'installation

Le lieu d'installation doit permettre l'emploi aisé et le bon entretien de l'appareil. Le lieu d'installation doit:

- Être équipé de prises d'entrée d'air frais conformes aux prescriptions concernant l'environnement (voir paragraphe 1.7 du manuel du corps de chauffe).
- Avoir un plancher avec une portée adéquate (voir poids de l'appareil dans la fiche technique au paragraphe 1.3.2 du manuel du corps de chauffe).
- Être équipé d'une prise de courant 230 V - 50 Hz normalisée à proximité de l'appareil.
- Être équipé d'une installation électrique conforme aux directives en vigueur.
- Être doté de système d'extraction des gaz conforme aux normes en vigueur, au but de garantir:
 - Tirage adéquat pour le fonctionnement correcte et sûr de l'appareil.
 - Résistance adéquate aux chocs thermiques.
 - Résistance adéquate à la corrosion provoquée par les produits de la combustion.
 - Un accès facile pour les contrôles et l'entretien périodique.
 - Une isolation adéquate de tout matériau inflammable.
- Être conforme aussi à d'autres normes éventuellement en vigueur dans le pays où a lieu l'installation.


2.3 Installation de l'appareil


 **ATTENTION: L'installation de l'appareil doit être réalisée exclusivement par du personnel spécialisé ou des personnes possédant des connaissances et une expérience similaires.**

2.3.1 Positionnement de l'appareil

Après avoir choisi le meilleur emplacement bon endroit pour l'installation de l'appareil (voir au paragraphe 2.3.2 les exemples se rapprochant le plus de la situation d'installation), il faut repérer l'axe du conduit de sortie des fumées et percer l'orifice de raccordement avant de positionner l'appareil.

Pour la réalisation de l'orifice de prise d'air extérieur, se reporter au paragraphe 2.3.3.

 **ATTENTION: Dans le cas où le tube de raccordement de fumée traverse des matériaux inflammables, il est impératif de l'isoler à l'aide d'un isolant thermique d'épaisseur minimale 3 cm et maximale 10 cm. De manière générale, il est conseillé d'utiliser des tubes et des conduits de fumée isolés pour éviter la condensation des fumées avant la sortie de cheminée.**

 **ATTENTION: La chambre de combustion de l'appareil doit être constamment en dépression. Cette dépression n'est garantie que si les prescriptions concernant le bon état du conduit de fumée sont respectées. Pour le raccordement au conduit de fumée, il est nécessaire d'utiliser des tubes et des colliers d'assemblage avec des joints adaptés pour en garantir l'étanchéité.**

 **Le positionnement de l'appareil doit être réalisé en tenant compte des prescriptions et des recommandations décrites dans les paragraphes 1.4 et 2.2, et permettre l'accès aisé à la fiche électrique.**

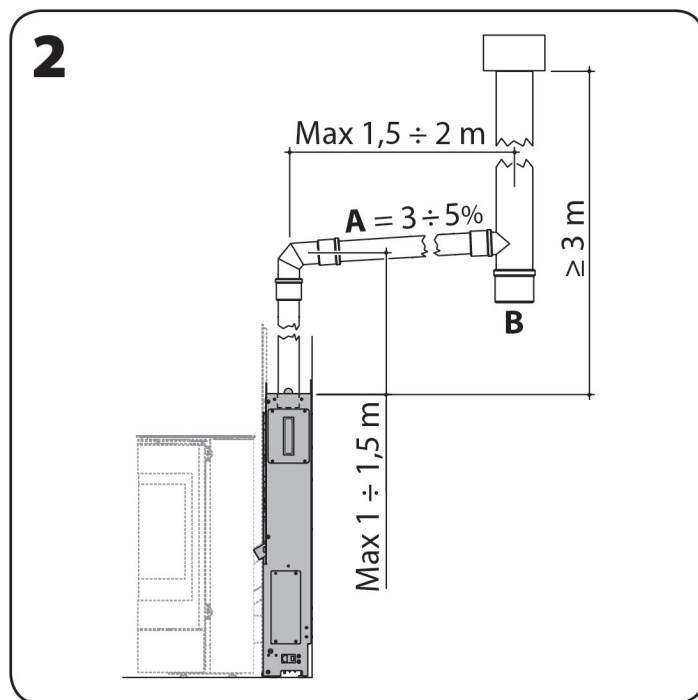
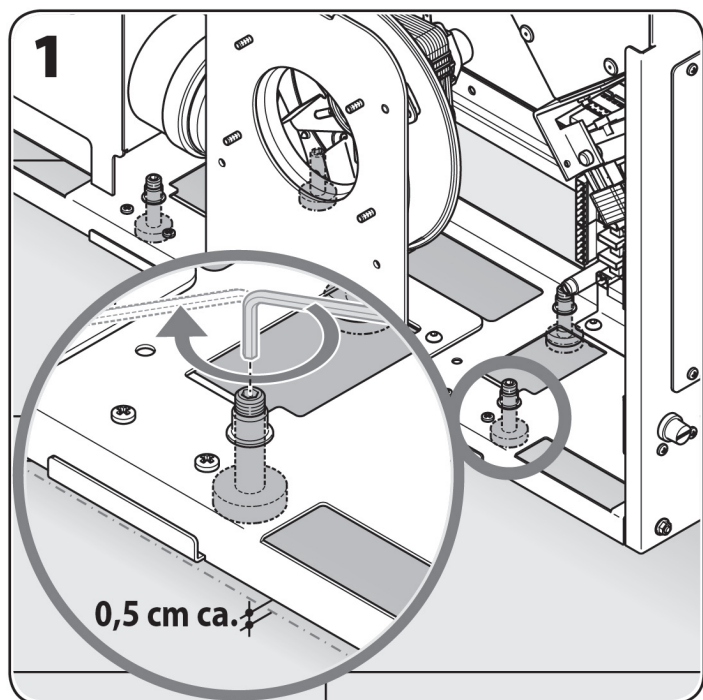
 **ATTENTION: Le raccordement au conduit de fumées doit être composé d'éléments démontables et accessibles pour permettre un ramonage périodique aisé (voir figure 2).**

N.B. Le schéma de la figure 2 illustre les conditions nécessaires à un bon fonctionnement: hauteurs - inclinaisons - trappes de visites.

L'isolation du conduit de fumées doit être définie au cas par cas pour chaque installation. Les conduits extérieurs doivent toujours

être isolés.

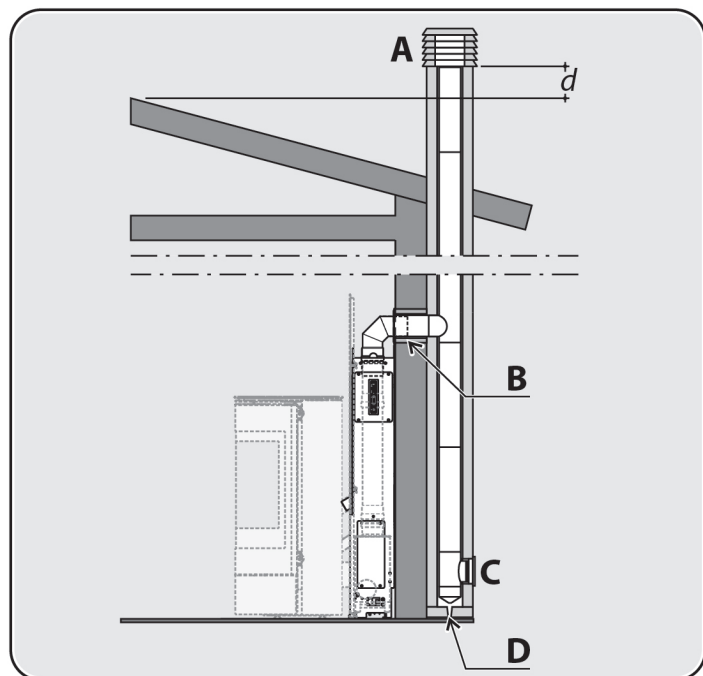
- i** **ATTENTION:** Après avoir placé à l'emplacement choisi pour positionner l'appareil, il est possible de le soulever en utilisant les pieds réglables.
 Pour régler la hauteur des pieds utiliser une clé hexagonale de 5 mm, en vissant dans le sens des aiguilles d'une montre pour soulever l'appareil, et dévisser en sens inverse des aiguilles d'une montre pour l'abaisser.



A. Inclinaison
 B. Trappe d'inspection

2.3.2 Raccordement des fumées

Raccordement de la sortie des fumées à un conduit de type traditionnel



- A. SOUCHE ANTIVENT
- B. ISOLATION
- C. TRAPPE D'INSPECTION
- D. ECOULEMENT DES CONDENSATS

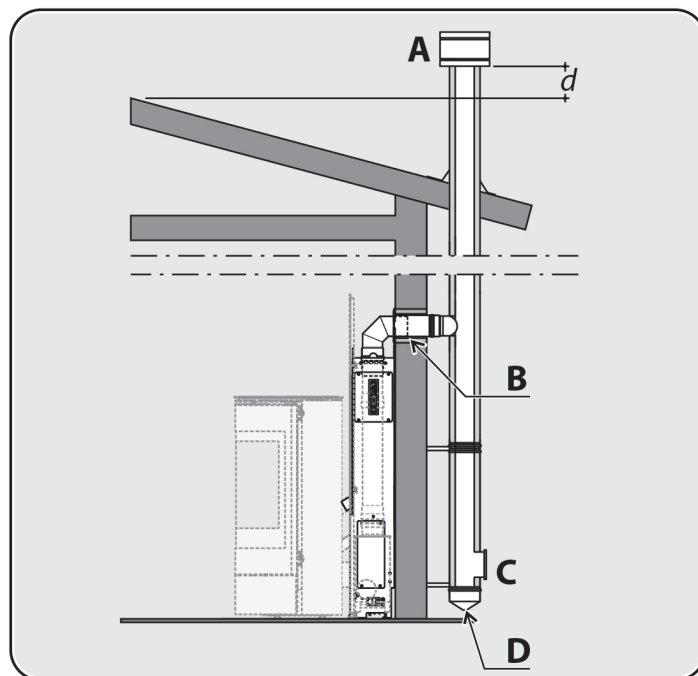
- Les dimensions internes du conduit de fumée doivent être au minimum de 10x10 cm ou \varnothing 10 cm et ne doivent pas excéder 20x20 cm ou \varnothing 20 cm; en cas de dimensions supérieures ou d'un mauvais état du conduit de fumée (ex. fissures, isolation insuffisante, etc.), il est préconisé d'insérer à l'intérieur du conduit de fumée un tuyau inox \varnothing 15 cm jusqu'à la sortie du toit.
- Assurer le tirage indiqué dans la fiche technique (voir paragraphe 1.3.2 du manuel du corps de chauffe).
- Prévoir une trappe de visite à la base du conduit vertical pour les contrôles périodiques et le ramonage annuel.
- Le raccordement au conduit de fumée doit être étanche (scellé ou jointé).
- Il est impératif d'installer une souche antivent et de respecter la distance "d" au faite du toit; la distance "d" est définie par la réglementation locale en vigueur.

⚠ ATTENTION: Si un incendie devait se déclarer dans le conduit de fumée, il est nécessaire d'éteindre l'appareil, d'appeler les pompiers et ensuite contrôler si le conduit et les tuyaux présentent des dégâts visibles, et éventuellement les réparer avant de remettre l'installation de combustion en marche.

ⓘ En cas de panne de l'extracteur des fumées ou d'arrêt causé par une coupure de courant, le conduit vertical extérieur assure le tirage nécessaire à l'évacuation des produits de la combustion.

ⓘ La valeur du tirage indiquée dans les caractéristiques techniques de l'appareil est celle qui garantit les meilleures performances thermiques de l'appareil (consommation, rendement, émissions). Ces performances reportées dans le tableau des données techniques déclarées ont été mesurées avec ce tirage lors des essais selon la norme EN 14785:2006 et ont été certifiées par l'institut d'homologation. Une valeur de tirage supérieure pourrait causer un mauvais fonctionnement de l'appareil: augmentation de la consommation de granulés, surchauffage du corps de


Raccordement de la sortie des fumées à un conduit vertical extérieur type inox calorifugé



- A. SOUCHE ANTIVENT
- B. ISOLATION
- C. TRAPPE D'INSPECTION
- D. ECOULEMENT DES CONDENSATS

- Utiliser un conduit vertical extérieur ayant un diamètre intérieur compris entre \varnothing 10 cm et \varnothing 20 cm.
- Assurer le tirage indiqué dans la fiche technique (voir paragraphe 1.3.2 du manuel du corps de chauffe).
- Utiliser uniquement des tubes inox calorifugés (double paroi) convenablement ancrés au bâtiment.
- Prévoir une trappe de visite à la base du conduit vertical extérieur pour les contrôles périodiques et le ramonage annuel.
- Il est impératif d'installer une souche antivent et de respecter la distance "d" au faite du toit; la distance "d" est définie par la réglementation locale en vigueur.

l'appareil, bruits dans la chambre de combustion.

-  **ATTENTION (POUR LE TECHNICIEN):** Pour le dimensionnement des cheminées des appareils à granulés, effectué via des logiciels spéciaux, il est possible d'utiliser la pression de référence de 0 Pascal.

2.3.3 Prise d'air extérieur

Pour des raisons d'hygiène et de sécurité, il est recommandé de réaliser l'alimentation en air de combustion par l'extérieur. À cet effet, percer sur la paroi extérieure une ouverture pour l'entrée d'air, d'une section de 100 cm² (carottage Ø 12 cm); protéger l'ouverture avec une grille sur les parois intérieure et extérieure.

-  **La prise d'air extérieur ne doit pas forcément être réalisée à l'arrière de l'appareil.**

-  **ATTENTION: Un débit d'air comburant de 40 m³/h doit être assuré dans la pièce d'installation de l'appareil.**


L'air comburant peut être aussi connecté à l'appareil directement de l'extérieur directement parmi un tuyau de diamètre 60 mm et longueur maximum de 3 mètres avec une grille de protection vers l'extérieur.

2.3.4 Branchement de l'appareil

À réaliser après le montage du corps de chauffe antérieur.

-  **ATTENTION: L'appareil ne doit être raccordé à l'alimentation électrique qu'après avoir terminé l'assemblage avec la partie antérieure du poêle (voir page 2).**

Insérer la fiche dans une prise de courant murale adaptée.

-  **Appuyer sur l'interrupteur général pour allumer l'appareil.**
L'appareil se prépare ainsi à l'allumage.
L'allumage a lieu selon le mode de fonctionnement sélectionné et éventuellement selon la programmation établie (voir paragraphe 3.3.1 et 3.3.2 du manuel du corps de chauffe).

-  **Vérifier que la quantité de combustible dans le réservoir est suffisante pour la durée de fonctionnement envisagée.**

2.3.5 Positionnement de la sonde de température ambiante

À réaliser après le montage du corps de chauffe antérieur.

Positionner la sonde de température ambiante en un endroit où la température mesurée est représentative de celle de la pièce à chauffer (éviter de l'installer près de fenêtres ou portes).

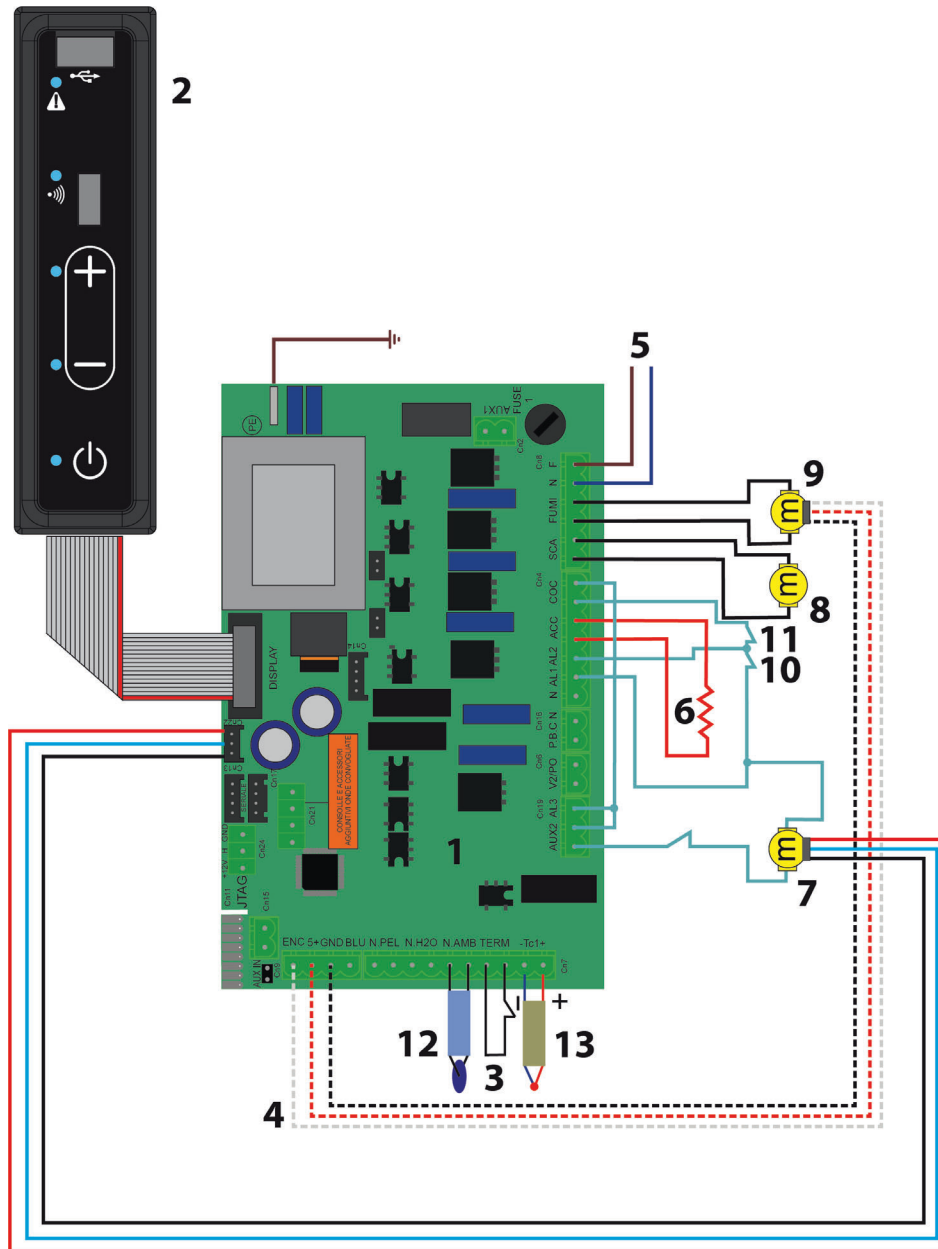
-  **Le bon positionnement de la sonde de température ambiante garantit le bon fonctionnement de l'appareil.**

3 RESERVÉ AU TECHNICIEN AUTORISÉ

3.1 Schéma électrique

ATTENTION: Avant de retirer l'habillage ou le panneau arrière ou les vis de fixation de la carte électronique, toujours débrancher le câble d'alimentation car l'interrupteur général ne garantit pas l'isolation du secteur.

LÉGENDE SCHÉMA PRATIQUE D'ENSEMBLE



1. Carte électronique
2. Panneau de commande
3. Thermostat externe *
4. Encodeur extracteur de fumées
5. Alimentation 230 Vac

6. Résistance d'allumage
7. Motoréducteur vis sans fin
8. Ventilateur d'air chaud
9. Extracteur de fumées
10. Pressostat

11. Thermostat de sécurité
12. Sonde air ambiant
13. Sonde des fumées

* Option

La Société se réserve le droit d'apporter sans aucun préavis toutes les modifications qu'elle jugerait nécessaires pour des exigences techniques ou commerciales et décline toute responsabilité pour les fautes ou inexactitudes éventuellement présentes dans ce catalogue. Toute reproduction, même partielle, des photographies, des dessins et des textes est absolument interdite. Toute violation sera punie aux termes de la loi en vigueur. Les données et les dimensions sont fournies à titre purement indicatif.